Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 029-212902159-20260321-2026_03_21_01-DE

Mairie de Plozevet
Ti-Kêr Plozeved

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL N°1
DU 21 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le 21 Mars, à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Plozévet se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame Christine BARTHELEMY, doyenne de l'assemblée.

Date de convocation : le 17 Mars 2026.

Etaient présent :

Messieurs : ANGEBAUD Roger, BELLAHMER Lounis, BOURDON Fabien, GOYAT David, KERE Bernez, LAGADEC Patrice, LE DISSEZ Mordiern, LECLERE Loïc, MAUDUIT Wilfrid, PHILIPPON Ion, QUEMENER Luc.

Mesdames : BARTHELEMY Christine, BERNARD Martine, BLEAUMELEN Marie-Thérèse, BREMAUD Brigitte, GUENOLE Claudie, GUEZENNEC Emmanuelle, LE REUN Jessica, L'HEVEDER Anne-Rozenn, PODDA Marion, SQUIBAN Mathilde, TANGUY Dominique, ZILLER Fanny.

Absents :

Assistait également à la réunion :

Monsieur Philippe LANNOU, Secrétaire Général.

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de présents : 23
Nombre d'absents : 00
Nombre de procurations : 00
Nombre de votants : 23

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 029-212902159-20260321-2026_03_21_01-DE

2026-03-21-01

ELECTION DU MAIRE

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un du mois de mars à dix-huit heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de PLOZEVET.

Installation des conseillers municipaux

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur KEREZEON Gilles, Maire sortant, qui a déclaré les membres du conseil municipal installés dans leurs fonctions.

Madame PODDA Marion a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal, en application de l'article L. 2121-15 du CGCT.

Election du Maire

Présidence de l'assemblée

Madame BARTHELEMY Christine, la plus âgée des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée, en application de l'article L 2122-8 du CGCT. Elle a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 15 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée au second alinéa de l'article 10 de la loi N°2020-290 du 23 mars 2020 était remplie.

Constitution du bureau

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs : Madame BERNARD Martine et Madame LE REUN Jessica.

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 23

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L 66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages blancs 4

Nombre de suffrages exprimés (b – c) 19

Majorité absolue 10

A obtenu :

Madame GUENOLE Claudie **19 (dix-neuf) voix**

Proclamation de l'élection du Maire

Madame GUENOLE Claudie a été proclamée Maire et a été immédiatement installée.

Pour copie certifié conforme
A Plozévet, le 21 Mars 2026
La Maire, Claudie GUENOLE

